



RESEAU BELGE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ASBL

Rapport d'activités

2024

BAPN est soutenu par :



.be | Travail politique fédéral

Table des matières

Introduction	3
1. À propos de BAPN	3
2. Structure du programme annuel 2024.....	4
Volet 1 : Politique européenne	5
1. Présidence belge de l’UE	5
Rencontre entre la ministre Lalieux et des personnes en situation de pauvreté (24/1)	5
Participation et suivi des activités de la Présidence belge	5
2. Coopération avec EAPN.....	7
Rencontre européenne de Personnes en situation de pauvreté (13/6-14/6)	7
Travail politique européen	11
Gouvernance d’EAPN	11
Volet 2 : Politique fédérale	12
1. Plan fédéral de lutte contre la pauvreté et les inégalités	12
Echange avec une délégation française	12
Évaluation du quatrième plan fédéral de lutte contre la pauvreté et les inégalités	12
Consultation pour la préparation du cinquième plan fédéral de lutte contre la pauvreté et les inégalités	12
Rencontre avec le SPP Intégration sociale	12
Participation au jury du prix fédéral de lutte contre la pauvreté	13
2. Revenu.....	13
3. Endettement	17
4. Aide médicale d’urgence / Personnes en séjour irrégulier	17
5. Inclusion numérique.....	18
6. Sans-abrisme	19
7. Soutien et participation aux activités des réseaux régionaux.....	19
Volet 3 : Communication	20
Temps de travail du personnel BAPN	22
Tâches et utilisation du temps de travail (ETP) pour la période : janvier – décembre 2024	22

Introduction

1. À propos de BAPN

Le Réseau belge de lutte contre la pauvreté (BAPN) a pour objectif de combattre les causes structurelles de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Belgique. BAPN se concentre sur le conseil, le soutien et l'influence de la politique fédérale et européenne, en partant toujours de l'expérience des personnes en situation de pauvreté.

Pour faire entendre la voix des personnes en situation de pauvreté dans les politiques fédérales et européennes, BAPN travaille en étroite collaboration avec ses membres, les quatre réseaux régionaux de lutte contre la pauvreté et leurs associations affiliées où les personnes en situation de pauvreté prennent la parole. Il s'agit des réseaux suivants :

- le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP)
- le Forum – Bruxelles contre les Inégalités (Le Forum)
- le Réseau flamand de lutte contre la pauvreté (NtA)
- la Plate-forme bruxelloise sur la pauvreté (BPA)

Grâce à cette étroite collaboration avec les réseaux régionaux et les associations locales en Flandre, à Bruxelles et en Wallonie, BAPN reste à l'écoute de ce qui se passe sur le terrain et développe des positions soutenues collectivement au niveau des politiques nationales, fédérales et européennes. Cela permet à BAPN de nourrir le débat politique d'analyses, de conseils et de recommandations qui reflètent ce qui se passe sur le terrain et bénéficient d'un large soutien de la part des personnes en situation de pauvreté.

La coopération avec les réseaux régionaux a été mise en place pour assurer une participation efficace et efficiente des personnes en situation de pauvreté aux politiques fédérale et européenne. Les réseaux régionaux sont en contact direct avec les associations locales et les premières et premiers concernés. Ils préparent les personnes en situation de pauvreté¹ de manière à ce qu'elles puissent participer aux consultations organisées par BAPN sur les thèmes de la politique fédérale et européenne. BAPN coordonne ces réunions et veille à ce qu'une position commune soit élaborée sur la base des échanges. Si des informations sont déjà disponibles auprès d'un ou plusieurs réseaux régionaux sur un thème particulier, ce qui peut être le cas, par exemple, pour des matières à la fois fédérales, régionales et/ou locales, BAPN rassemble ces informations et les vérifie auprès des autres réseaux afin d'aboutir à une position soutenue au niveau national.

BAPN travaille également en partenariat avec d'autres organisations de la société civile dans ses dossiers politiques. Cela nous permet non seulement de croiser les informations avec nos partenaires, mais aussi de vérifier quels sont les points de vue largement soutenus par les différents groupes de notre société et de les porter collectivement auprès des décideurs politiques.

BAPN fait par ailleurs partie du Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN), le plus grand réseau de défense des intérêts et des droits des personnes en situation de pauvreté au niveau européen. Avec les

¹ Par exemple, en formant à la participation, en aidant les gens à créer un environnement sûr pour dialoguer de cette manière, en atteignant et en soutenant les personnes les plus isolées de la société...

autres membres d'EAPN, qui sont des membres nationaux de toute l'Europe, et un certain nombre d'organisations européennes travaillant autour de groupes cibles spécifiques, nous conseillons la politique de l'Union européenne (UE) par l'intermédiaire d'EAPN. Cela nous permet également de suivre de près le travail politique européen et sa mise en œuvre en Belgique et de conseiller les autorités belges à ce sujet.

2. Structure du programme annuel 2024

Comme décrit dans notre programme annuel, le travail de BAPN en 2024 s'est concentré sur trois volets principaux :

- **Politique européenne** : L'objectif de BAPN a été de conseiller et de soutenir la politique sociale de la Présidence belge de l'UE et de veiller à ce que les personnes en situation de pauvreté, les associations locales et les réseaux régionaux puissent participer aux activités de la Présidence belge sous la coordination de l'équipe de BAPN. Nous avons également contribué aux travaux des différents organes d'EAPN.
- **Politique fédérale** : En 2024, BAPN a poursuivi son travail de politique fédérale sur un certain nombre de questions cruciales pour les personnes en situation de pauvreté, en particulier autour des thèmes suivants : le Plan fédéral de lutte contre la pauvreté et les inégalités, le revenu, l'endettement, l'Aide Médicale Urgente (AMU), le sans-abrisme, l'inclusion numérique et le changement climatique. Au cours du premier semestre, les élections fédérales et européennes ont été au cœur du travail de BAPN, notamment par le biais du débat politique que nous avons organisé autour de l'importance d'allocations adéquates et accessibles.
- **Communication** : En termes de communication externe, BAPN a pris un certain nombre d'initiatives pour faire entendre la voix des personnes en situation de pauvreté et rendre visible leur expertise afin d'orienter les politiques de lutte contre la pauvreté vers des mesures efficaces et structurelles. Nous avons également renforcé notre communication interne en créant un groupe de pilotage sur le sans-abrisme, en réunissant notre groupe de travail "Personnes en séjour irrégulier" et en impliquant les personnes en situation de pauvreté, les associations et les réseaux régionaux dans le travail politique européen de BAPN, principalement dans le cadre de la Présidence belge de l'UE.

Volet 1 : Politique européenne

1. Présidence belge de l'UE

Plusieurs initiatives ont été prises au cours du premier semestre 2024 pour faire entendre la voix des personnes en situation de pauvreté durant la Présidence belge.

Rencontre entre la ministre Lalieux et des personnes en situation de pauvreté (24/1)

Le 24 janvier, une délégation de personnes en situation de pauvreté a rencontré Karine Lalieux, ministre fédérale chargée de la lutte contre la pauvreté, et Alexandre Lesiw, président du SPP Intégration sociale. Lors de cette rencontre, les experts du vécu ont abordé avec la ministre et son administration les thèmes sociaux de la présidence belge de l'UE, à savoir le revenu minimum, le sans-abrisme, la garantie pour l'enfance et l'inclusion numérique. La base de la conversation était l'analyse et les recommandations des personnes en situation de pauvreté autour de ces thèmes pour le futur agenda social européen, que BAPN a compilé dans son rapport "[Priorités et attentes des personnes porteuses de vécu en pauvreté pour une politique européenne sociale forte.](#)" Au cours de la réunion, la délégation belge qui a participé à la Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté en novembre 2023 a également fait part de son expérience lors de cette rencontre européenne et de la contribution de la ministre à cette réunion. Les délégués ont rappelé l'importance d'impliquer les premiers concernés dans tout processus décisionnel ayant un impact sur leur vie, y compris au niveau européen.

Les 23 participants à la réunion provenaient de différentes associations locales et des réseaux régionaux membres de BAPN : Ak'zie (Courtrai), Betonne Jeugd (Anvers), De Knoop (Ninove) et De Vrolijke Kring (Renaix) pour le Netwerk tegen Armoede, 't Huizeke et DoucheFlux pour la Brussels Platform Armoede, et le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté.

Chaque thème a été préparé avec les participants à des moments différents :

- Préparation thème Participation : 16/1
- Préparation thème Digitalisation : 17/1
- Préparation thème Sans-abrisme : 18/1
- Préparation thème Revenu : 19/1

Participation et suivi des activités de la Présidence belge

Sans-abrisme et absence de chez soi

Le 8 février, l'équipe de BAPN a participé, avec une petite délégation composée de représentants de Betonne Jeugd et du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, à la conférence de la Présidence belge consacrée au thème du sans-abrisme. Cette conférence a fait le point sur les politiques mises en œuvre par l'UE et les Etats membres européens pour éradiquer le sans-abrisme d'ici 2030. La conférence a été l'occasion pour BAPN de partager avec les participants des institutions européennes, des Etats membres de l'UE et des organisations de la société civile ses recommandations sur le sans-abrisme qu'il a rédigées avec des personnes en situation de pauvreté. Nos recommandations s'articulent autour des cinq objectifs de la Déclaration de Lisbonne 2021, signée par tous les Etats membres de l'Union européenne. BAPN soutient que l'ancrage de ces engagements dans la législation européenne est une étape nécessaire pour

garantir des accueils d'urgence accessibles, une progression immédiate vers un logement permanent après l'institutionnalisation et la détention, la prévention de l'expulsion et l'arrêt de la discrimination à l'encontre des personnes sans-abri. Plus d'informations sont à lire dans cet [article](#) sur notre site web.

Digitalisation

Les 13 et 14 mars, BAPN, accompagné de porteurs d'expérience et de collaborateurs du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, de l'association bruxelloise De Schakel et de la Brussels Platform Armoede, ont participé à la conférence de la Présidence belge sur l'inclusion numérique. Pour BAPN, participer à la conférence était un moyen de combler la distance entre l'Europe et la situation du terrain. En effet, il existe encore un fossé important entre les objectifs numériques ambitieux de l'UE et la réalité des personnes en situation de pauvreté, qui risquent d'être encore plus exclues par le digital si la transition numérique ne tient pas compte de leurs droits et de leurs besoins. En participant activement à la conférence, notre délégation a pu attirer l'attention sur la situation sur le terrain et présenter nos recommandations pour une transition numérique adaptée aux plus vulnérables de notre société et complémentaire aux services physiques. Pour en savoir plus, consultez nos posts Facebook sur notre participation à l'événement :

- [BAPN - L'Europe à l'heure de l'inclusion digitale ? Le... | Facebook](#)
- [BAPN - Retour sur la deuxième journée de la conférence de la... | Facebook](#)

Conférence de Haut Niveau sur le Socle européen des Droits Sociaux

Les 15 et 16 avril, Ann Milis, porteuse de vécu, et Caroline Van der Hoeven, coordinatrice de BAPN, ont participé à la Conférence de haut niveau sur le Socle européen des Droits Sociaux. L'ambition de cette conférence était de dessiner les contours du futur agenda social européen, après les élections européennes. Elle a débouché sur la Déclaration de La Hulpe, signée par les institutions européennes, 25 des 27 Etats membres de l'Union européenne et des représentants des partenaires sociaux et de la société civile européenne. Nos deux représentantes ont ainsi pu attirer l'attention sur l'importance de la participation des personnes en situation de pauvreté pour des politiques sociales européennes efficaces. Nous avons ainsi pu informer et sensibiliser les acteurs européens sur l'importance de la Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté, où cette année des personnes en situation de pauvreté de toute l'Europe ont uni leurs forces pour formuler des recommandations pour la future politique sociale, sur la base de la Déclaration de La Hulpe. Nos échanges ont notamment abouti à la participation du ministre Vandenbroucke à la table ronde de la Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté. Nos représentants ont également été interviewés par BRUZZ pendant la conférence, ce qui nous a donné l'occasion de faire connaître nos recommandations au grand public : [Europese instellingen en armoedeorganisaties in Terhulpen : 'Impact op Brussels niveau' | BRUZZ](#).

Garantie européenne pour l'Enfance

Les 2 et 3 mai, une délégation de BAPN, composée de personnes en situation de pauvreté et de collaborateurs de Vrienden van Het Huizeke, du Netwerk tegen Armoede, de la Brussels Platform Armoede et du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, a participé à la conférence de la Présidence belge sur la Garantie pour l'enfance. La conférence visait à organiser un échange entre les représentants des États membres, des institutions européennes et des experts de la société civile sur les obstacles, les goulets

d'étranglement et les réussites de la mise en œuvre de la Garantie européenne pour l'Enfance, qui devrait permettre de sortir de la pauvreté au moins 5 millions d'enfants en Europe d'ici 2030.

La délégation a participé activement à la conférence sur la base des recommandations que nous avons élaborées à ce sujet. Vous pouvez trouver ces recommandations [ici](#).

Plate-forme belge contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Le 11 mars, BAPN a participé à la réunion de la Plate-forme belge de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, au cours de laquelle les points suivants ont notamment été abordés :

1. Conclusions des séminaires thématiques avec les communautés, les régions et leurs experts sur l'état actuel de la lutte contre le sans-abrisme en Belgique selon les cinq principes de la Déclaration de Lisbonne
2. Autres actualités européennes

BAPN a participé activement aux discussions. Lors de cette réunion, nous avons également présenté notre travail en matière d'aide médicale d'urgence (pour en savoir plus, voir le point 4 sous "politique fédérale").

BAPN a également participé aux réunions de la Plate-forme belge les 18 septembre et 22 novembre. Lors de la réunion du 18 septembre, BAPN, accompagné de deux experts du vécu, a présenté les recommandations et les résultats issus du Pep-meeting. Consultez notre présentation [ici](#).

2. Coopération avec EAPN

Par notre participation aux structures d'EAPN, nous contribuons à la participation des personnes en situation de pauvreté à la politique européenne et le travail politique et la gouvernance d'EAPN.

Rencontre européenne de Personnes en situation de pauvreté (13/6-14/6)

La participation de BAPN à la Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté (Pep-Meeting²) a pris une forme particulière au printemps 2024. Chaque année, lors de cet important rassemblement du Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN), des personnes en situation précaire de toute l'Europe se réunissent pour discuter des problèmes liés à la pauvreté et formuler des recommandations à l'attention des décideurs politiques européens. L'édition 2024 a engagé BAPN plus activement dans l'organisation de l'événement à plusieurs titres.

[Une rencontre sous l'égide de la Présidence belge](#)

A l'initiative de la ministre Karine Lalieux, du SPP Intégration sociale et des réseaux EAPN et BAPN, la Rencontre européenne a été intégrée dans le programme officiel de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne. L'événement a dès lors été avancé aux 13 et 14 juin³. L'organisation de la 23^e édition

² Pep Meeting est l'abréviation du nom anglais des Rencontres européennes de personnes en situation de pauvreté, à savoir European Meeting of People Experiencing Poverty.

³ Traditionnellement, le Pep meeting a lieu au mois de novembre.

a ainsi pu bénéficier d’un soutien financier et logistique de la Présidence. BAPN s’est de facto vu attribuer le rôle de faciliter le lien entre le Réseau européen et les processus de la Présidence.

Focus sur La Hulpe et les 4 priorités de la Présidence

S’appuyant sur le trajet de préparation de la Présidence effectué par BAPN en 2023, notre organisation a pu mettre en lumière l’opportunité de focaliser le Pep-meeting sur le contenu de la Déclaration de La Hulpe. Ambitionnant de définir les grandes lignes des futures politiques sociales de l’UE, la Déclaration de La Hulpe offrait un support concret et pertinent à l’expression des attentes des experts de vécu vis-à-vis des institutions renouvelées à l’issue des élections de 2024. Il fallait alors relever le défi de préparer les délégations dans un temps réduit – 7 mois au lieu d’un an – et de manière à leur permettre de se familiariser avec le contenu de la Déclaration, qui serait signée seulement deux mois avant la Rencontre. Par souci d’efficacité, BAPN a donc formulé la proposition de focaliser le travail des délégations sur les quatre priorités sociales de la Présidence belge. Puisque cette dernière mettait tout en œuvre pour que la Déclaration se prononce sur les thèmes du revenu minimum, de la digitalisation, du sans-abrisme et de la Garantie pour l’enfance, il nous paraissait plus efficace de concentrer nos travaux préparatoires sur ces thématiques. Cette proposition a été adoptée unanimement par les Pep-Coordinateurs représentant chaque délégation dans le processus de préparation de la Rencontre.

Amélioration du processus de participation

On l’aura compris, les circonstances particulières du Pep-Meeting édition 2024, à savoir le lien avec la Présidence belge et les délais raccourcis, ont initié une implication intensive de BAPN dans l’organisation de l’événement. Cet effort était d’autant plus nécessaire que l’équipe d’EAPN a entamé l’année sans coordinateur de projet, ce poste ayant été pourvu seulement trois mois avant l’événement proprement dit. Une autre motivation a sous-tendu les efforts de BAPN pour cette édition. Fin 2023, les experts de vécu ayant participé à la précédente édition avaient en effet souligné un certain nombre de points d’amélioration souhaitables en matière de participation : aménagement de temps de paroles plus longs et plus libres, de temps de pause en suffisance, attention portée au langage, assouplissement des méthodologies... Il nous a donc semblé primordial de transformer ces observations en mesures concrètes facilitant la prise de parole par les porteurs de vécu au cours de l’événement.

Modus operandi

A implication exceptionnelle, organisation exceptionnelle. Afin d’honorer ses engagements, BAPN a pris les initiatives suivantes :

- Ecriture de la [feuille de route](#) générale.
- Concertations régulières avec Ann Milis, porteuse de vécu et travailleuse sociale chez Het Huizeke. BAPN a pu bénéficier de l’expertise d’Ann en tant que participante à la Réunion européenne 2023 et détentrice d’une longue expérience en matière de participation des personnes en situation de pauvreté.
- Création d’un [plan d’action](#) définissant les différents milestones intermédiaires.
- Création d’un steering committee dédié au PEP. Ce comité de pilotage réunissait des représentants d’EAPN, de BAPN, d’EAPN Espagne et d’EAPN Portugal. La présence de ces deux dernières organisations était légitimée par leur expérience récente dans l’organisation

d’événements semblables. Ann Milis siégeait aux côtés de ceux-ci pour assurer que la voix des premiers concernés soit prise en compte. Le steering committee avait pour mission de valider les objectifs et les propositions soumises aux Pep-coordonateurs et d’évaluer les paramètres de planning, de budget et de communication.

- Implication active dans la préparation et l’animation des Pep Coordinators Meetings⁴ :
 - o Introduction aux enjeux de la Présidence belge et ceux de la Déclaration interinstitutionnelle de La Hulpe. La [présentation](#) utilisée pour cette introduction a été pensée pour pouvoir ensuite être réutilisée par les coordinateurs nationaux pour la préparation de leurs délégations.
 - o Eclairage sur l’approche des 4 thèmes sociaux prioritaires par la Présidence belge.
 - o Création de factsheets [en anglais, français et néerlandais](#) sur les 4 thèmes et sur la Déclaration de La Hulpe.
- Participation aux étapes de préparation organisationnelle (agenda, méthodologie, organisation du dialogue politique) et aux contacts politiques.
- Facilitation des workshops sur le sans-abrisme, le revenu minimum et la digitalisation durant le premier jour de la Rencontre.

Délégation belge

A implication exceptionnelle, participation exceptionnelle. BAPN a saisi l’occasion de l’étroite collaboration avec EAPN pour constituer une délégation belge plus importante que d’habitude, constituée de 15 personnes. Ces 15 participants ont été sélectionnés pour leur implication dans la trajectoire de participation de BAPN à la Présidence belge, ainsi que pour leur lien avec les différents réseaux régionaux. En plus des temps de préparation spécifiques à la Présidence belge, ces personnes ont été rassemblées le 29 mai, le temps d’une après-midi, afin d’examiner les 4 thèmes prioritaires sous l’angle du Pep-meeting.

Déroulement du PeP-meeting

Etant donné l’ancrage de la Rencontre 2024 dans la Présidence belge, il a été assez rapidement décidé de focaliser la Rencontre sur le futur du Socle européen des droits sociaux. La Déclaration interinstitutionnelle de La Hulpe, réaffirmant le Socle comme boussole dans la mise en œuvre des futures politiques sociales de l’Europe, fournissait en effet une base idéale de réflexion pour les participants. Le [programme](#) des deux jours a été motivé par un objectif majeur : aboutir à des recommandations formulées par des personnes en situation de pauvreté sur le contenu de la Déclaration de La Hulpe et la manière dont cette déclaration, et plus largement le socle européen, devrait être concrétisés dans les prochaines années. Quelles priorités devraient être fixées, quels éléments ajoutés, quels ambitions soutenues, et ce plus particulièrement dans les 4 domaines prioritaires identifiés par la Présidence belge ?

Les deux journées ont par conséquent été organisées comme suit :

- Des groupes de travail autour des quatre thèmes ont été organisés dans la matinée du premier jour afin de rassembler des expériences, des analyses et des recommandations des personnes en situation de pauvreté de toute l’Europe.

⁴ Les grandes orientations de chaque Rencontre européenne sont traditionnellement discutées et décidées aux cours des Pep Coordinators Meetings, des sessions en ligne réunissant tous les coordinateurs nationaux des délégations participantes.

- L'après-midi, les recommandations autour de chaque thème ont été présentées à tous les participants qui ont déterminé un certain nombre de priorités pour chaque thème.
- En début de soirée, les personnes en situation de pauvreté ont présenté leurs recommandations prioritaires aux intervenants du panel qui ont donné leurs points de vue dans la perspective du futur agenda social de l'UE.
- Le deuxième jour, les messages-clés de la première journée ont été passés en revue. Chaque délégation nationale a ensuite été invitée à développer sa position sur la réunion du PeP et sur la voie que nous devrions suivre collectivement pour éradiquer la pauvreté. Sous la forme d'une "agora", chaque délégation a présenté sa position devant l'ensemble du groupe. Il pouvait s'agir d'un discours ou d'un autre moyen pour les personnes moins à l'aise pour s'exprimer en anglais (dessin, panneau, slogan...).

Aperçu de quelques dates-clés

- Concertations avec EAPN (y compris les réunions du Committee de pilotage) : 6/2, 15/2, 15/3, 18/3, 25/4, 29/4, 27/5, 29/5, 6/6, 7/6, 10/6, 11/6, 13/6
- Les réunions des Pep-coordinators : 25/1, 7/3, 28/3, 30/4, 6/6, 10/6
- Réunion de préparation avec les membres de la délégation belge : 29/5
- European Meeting of People Experiencing Poverty : 13-14/6

Conclusion

Le PeP-meeting a débouché sur une série de recommandations, dont une vue d'ensemble peut être consultée [ici](#).

Le rapport d'activité est disponible [ici](#).

Evaluation et suivi

Le 23/9, la méthodologie et les résultats du Pep-meeting 2024 ont été présentés au Comité exécutif d'EAPN en présence d'une représentante de la délégation belge de porteurs de vécu. Ce fut l'occasion pour cette dernière d'interroger EAPN au nom de la délégation belge sur l'utilisation que l'organisation allait faire des recommandations dans son travail politique.

L'ensemble de la délégation a également été invitée à répondre au questionnaire d'évaluation en ligne soumis par EAPN aux participants.

Enfin, le 22/10, la délégation a été une nouvelle fois réunie physiquement afin d'évaluer le processus de participation à la Pep-Meeting, cette évaluation ayant également fait office d'événement de clôture pour le trajet participatif autour de la Présidence belge.

Les conclusions synthétisées de cette évaluation peuvent être consultées [ici](#).

Edition 2025

Durant la seconde moitié de 2024, BAPN a continué de contribuer à la Pep-Meeting en participant aux réunions des coordinateurs Pep (les 10/10, 14/11, 12/12), durant lesquelles la préparation de l'édition 2025 a été amorcée.

Travail politique européen

En ce qui concerne la politique européenne, outre le travail effectué dans le cadre de la Présidence belge de l'UE, BAPN a entrepris les activités suivantes :

- **Pauvreté menstruelle** : A la demande d'EAPN, BAPN est intervenu lors de l'événement européen "Empowering Dignity: Addressing Period Poverty in the EU". Cette conférence a abordé les causes et les solutions liées à la pauvreté menstruelle et s'est déroulée le 10 avril au Parlement européen. BAPN a notamment plaidé pour que des produits menstruels de qualité soient mis à disposition gratuitement et sans conditions par le gouvernement, en particulier pour les groupes les plus vulnérables. Vous pouvez lire notre intervention [ici](#).
- **Poverty Watch Launch** : Le 8 avril, BAPN et un expert du vécu ont participé au [launch event](#) du Poverty Watch, qu'EAPN a organisé cette année en partenariat avec le Civil Society Organisations' Group du European Economic and Social Committee. Le [Poverty Watch](#) se concentre cette fois sur l'impact de l'austérité sur les Etats-membres. BAPN a présenté les résultats de son [rapport national](#) qui ont été illustrés par des expériences réelles à travers la prise de parole de l'expert du vécu. Un reportage a été diffusé et un article a été publié par [Euronews](#) à la suite de l'événement, dans lequel l'expert du vécu belge a également été interviewé.
- **Digitalisation** : Le 25 avril, BAPN a participé au panel 'The fight against underprotection : uses of and reflections on automated decision making' lors du European Social Work Conference à Bruges. L'un des principaux messages de BAPN était que les processus décisionnels automatiques en matière d'assistance sociale ne devraient jamais conduire au démantèlement du travail social. Voir également notre [post facebook](#) sur notre participation.
- **Contribution au travail politique d'EAPN** : BAPN a participé au travail du groupe politique d'EAPN "EUISG". Par exemple, nous avons joué un rôle actif dans l'élaboration d'un questionnaire d'EAPN visant à vérifier, dans les différents Etats membres, si la Recommandation européenne sur le revenu minimum est effectivement mise en œuvre et si elle fait la différence pour les personnes à bas revenus. L'objectif de ce questionnaire est de permettre à EAPN et à ses membres d'apporter leur contribution dans le cadre du rapport d'avancement qui sera rédigé par la Commission européenne et le Comité de protection sociale en 2025. BAPN a également contribué à la consultation d'EAPN qui visait à recueillir les contributions de ses membres au futur plan d'action dans le cadre du Pilier européen des Droits Sociaux.

Gouvernance d'EAPN

BAPN est membre du **Bureau** et de l'**Executive Committee** (Conseil d'administration) d'EAPN. En outre, la coordinatrice de BAPN représente EAPN au sein du **Management Committee du Social Platform**, le réseau européen qui représente la société civile européenne au niveau européen. Au cours du premier semestre, BAPN a participé à la réunion organisée dans le cadre du Bureau et de l'Executive Committee d'EAPN et du Management Committee du Social Platform. Le 24 septembre, BAPN a de nouveau été élu par les membres d'EAPN pour faire partie du Bureau.

Volet 2 : Politique fédérale

1. Plan fédéral de lutte contre la pauvreté et les inégalités

Echange avec une délégation française

Le 14/5, le SPP IS a reçu une délégation d'acteurs de la pauvreté d'Occitanie-France. En tant que partenaire privilégié, BAPN a participé à cette rencontre autour du plan fédéral de lutte contre la pauvreté, le fonctionnement de la Plate-forme belge de lutte contre la pauvreté et la participation des personnes en situation de pauvreté.

Évaluation du quatrième plan fédéral de lutte contre la pauvreté et les inégalités

BAPN a participé à l'évaluation de l'implication de la société civile et des personnes en situation de pauvreté dans le cadre de l'évaluation du quatrième plan fédéral de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Nos réponses à ce questionnaire sont disponibles [ici](#).

Consultation pour la préparation du cinquième plan fédéral de lutte contre la pauvreté et les inégalités

BAPN a participé à la consultation organisée par le SPP Intégration sociale en vue de préparer le cinquième plan fédéral. Lors de cette consultation, ouverte aux partenaires privilégiés (dont BAPN) et aux participants de la Plate-forme belge de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, les défis et priorités en matière de pauvreté à moyen et long terme ont été dégagés.

La contribution de BAPN sera bientôt remise au SPP Intégration sociale. Cette contribution est basée sur la contribution directe des personnes en situation de pauvreté (voir ci-dessous 'Rencontre avec le SPP Intégration sociale').

L'avis de la Plate-forme belge, auquel BAPN a activement contribué, peut être consulté [ici](#).

Rencontre avec le SPP Intégration sociale

Dans le cadre de la préparation du 5^e plan fédéral de lutte contre la pauvreté et les inégalités, BAPN fut à l'initiative d'une rencontre entre le SPP Intégration sociale et un groupe de personnes porteuses de vécu en pauvreté. Cette rencontre a eu lieu le 13 novembre 2024. Les participants ont préparé leurs messages au SPP IS lors de différents groupes de discussions dans lesquels ils ont mis à jour les difficultés et enjeux futurs relatifs à la lutte contre la pauvreté en répondant à la question « Qu'est-ce qui m'empêche de dormir la nuit ? » Un article résumant l'essentiel de la rencontre peut être consulté [ici](#).

Quelques dates clés de ce trajet de concertation :

- 25/9 – 1/10 – 4/11 : moments de préparation interne
- 25/10 : moment de préparation avec Le Forum – Bruxelles contre les inégalités
- 5/10 : moment de préparation avec le REV (Réseau d'Experts du Vécu) du Forum – Bruxelles contre les inégalités
- 5/10 et 7/10 : moment de préparation avec des experts du vécu francophones
- 6/10 et 7/10 : moment de préparation avec des experts du vécu néerlandophones

- 13/11 : concertation entre le SPP IS et le groupe de porteurs du vécu autour du plan fédéral de lutte contre la pauvreté

Participation au jury au 16^e Prix fédéral de lutte contre la pauvreté

En tant que partenaire du SPP Intégration sociale, BAPN fait partie du jury chargé d'évaluer les dossiers des candidats au Prix fédéral de lutte la pauvreté. Le Prix Fédéral de lutte contre la pauvreté, qui met en lumière et soutient les bonnes pratiques en matière de lutte contre la pauvreté, a mis l'accent cette année sur l'importance des partenariats entre les différents acteurs. BAPN a diffusé au sein de son réseau les informations nécessaires sur les différentes étapes du processus, de l'appel à candidatures à l'annonce des lauréats (voir, par exemple, le post Facebook [sur l'appel à candidature](#) et [celui sur les projets gagnants](#)).

2. Revenu

Conférence BMIN "Revenus et allocations, entre mythes et réalités, quelles solutions politiques pour un revenu minimum ?"

L'un des moments marquants des activités de BAPN au cours du premier semestre 2024 a été le débat politique que nous avons organisé avec les partenaires du Réseau belge pour le revenu minimum (BMIN). Au cours de ce débat, les partis politiques (démocratiques) ont été invités à répondre aux questions suivantes :

- Quelle place accorderont-ils à des allocations adéquates et accessibles dans la future politique fédérale ?
- Quelles solutions concrètes préconisent-ils ?
- Comment les défendront-ils lors des négociations sur le nouvel accord de gouvernement fédéral ?

Le débat visait à informer notre base et le grand public des points de vue des partis politiques (démocratiques) sur des revenus adéquats et accessibles, afin que les gens puissent se rendre aux urnes le 9 juin en connaissance de cause sur cette question.

Préparation du débat

BAPN a organisé trois réunions, le 25 janvier, le 21 février et le 29 février, pour préparer le débat avec les partenaires de BMIN.

Le concept

Il existe un large consensus dans le débat public sur le fait que les revenus et prestations minimums ont un impact crucial sur la lutte contre la pauvreté et la politique de l'emploi. Toutefois, les opinions divergent quant à la nature exacte de cet impact. Par exemple, nous entendons dire que l'augmentation des revenus et prestations minimums a entraîné une baisse des taux de pauvreté. Simultanément, on s'inquiète que des allocations trop élevées poussent les gens dans un hamac au lieu de les encourager à chercher du travail. Lors de la conférence BMIN, nous avons voulu utiliser la recherche scientifique et les connaissances acquises sur le terrain pour éclairer ce débat : comment des allocations adéquates et accessibles affectent-elles la pauvreté et les politiques de l'emploi ? Quelles affirmations sont étayées par des connaissances scientifiques et de vécu et lesquelles ne le sont pas ? Qu'est-ce qui relève du mythe et qu'est-ce qui relève de la réalité ? Nous avons ensuite demandé aux partis politiques quelle était leur position et quelles

mesures en matière de revenu minimum et d'allocations ils considéreraient comme une priorité absolue pour le prochain accord de gouvernement fédéral.

Pour rendre le débat aussi concret que possible, nous nous sommes concentrés sur les politiques menées ces dernières années autour de deux thèmes spécifiques :

- Le relèvement des revenus et des allocations minimales au-dessus du seuil de pauvreté européen ;
- Les limitations des allocations d'insertion et leurs effets sur l'emploi des jeunes et les leçons que nous pouvons en tirer pour une éventuelle limitation du chômage dans le temps.

Lisez notre note conceptuelle complète [ici](#).

Représentants des partis politiques et experts

Les représentants de partis politiques ayant participé à notre débat sont les suivants :

- CD&V : Wassim Essebane
- Défi : Véronique Lederman
- Ecolo : Gilles Vanden Burre
- Groen : Aimen Horch Les Engagés : Christophe De Beukelaer
- MR : Nicolas Kuczynski
- NVA : Wim Van der Donckt
- OpenVLD : Laurence Libert
- PS : Karine Lalieux
- PTB-PvdA : Gaby Colebunders
- Vooruit : Gitta Vanpeborgh

Les experts suivants ont pris la parole au cours de notre débat :

- Anne Van Lancker (coordinatrice belge – European Social Policy Analysis Network)
- Virginie Timsonet (expert du vécu – Réseau wallon de lutte contre la pauvreté)
- Koen Declercq (professeur – UCLouvain)
- Freddy (expert du vécu – ACV)

Déroulement du débat

Pour chaque débat, deux thèses courantes sur le thème du revenu ont été « vérifiées » par un scientifique ou un expert du vécu. Cette vérification a permis de clarifier dans le débat ce qui relève de la réalité et ce qui relève du mythe ou du préjugé, et ce sur la base de connaissances scientifiques et de connaissances issues du terrain.

Les thèses suivantes ont été vérifiées pour le premier débat « Augmenter le revenu minimum et les allocations au-dessus du seuil de pauvreté » :

- *Thèse 1 : Des allocations adéquates conduisent à des pièges à chômage.*

La vérification des faits a été effectuée par Anne Van Lancker, sur la base de la recommandation du Conseil européen sur le revenu minimum et de récentes recherches belges sur la relation entre le revenu, le travail et la lutte contre la pauvreté. Son intervention peut être consultée [ici](#).

- *Thèse 2 : La suppression du statut cohabitant est une mesure importante dans la lutte contre la pauvreté et pour la garantie des droits et des libertés.*

Lisez [ici](#) l'intervention de Virginie Timsonet, qui a vérifié cette thèse sur la base de ses propres expériences avec le statut de cohabitant et de la position des réseaux de lutte contre la pauvreté.

Pour le deuxième débat, « Réduction des allocations d'insertion : leçons tirées concernant l'importance et l'impact d'une éventuelle réduction du chômage dans le temps », les thèses suivantes ont été examinées :

- *Thèse 1 : La suppression des allocations d'insertion pour les jeunes entraîne une augmentation de l'emploi.*
Consultez [ici](#) la présentation de Koen Declerq, qui s'est basé sur des recherches menées par l'UGent et l'UCLouvain sur les réformes récentes des allocations d'insertion.
- *Thèse 2 : En limitant le chômage dans le temps, on punit un large groupe de personnes vulnérables, quels que soient leurs efforts pour trouver un emploi.*
Freddy, expert de vécu au sein de la CSC, s'est chargé de cette vérification des faits sur la base de son expérience en matière de chômage.

Après la vérification des faits, nous avons présenté aux femmes et hommes politiques quelques questions auxquelles ils devaient répondre par un simple "oui ou non" pour exprimer la position de leur parti.

Pour le premier débat, les questions suivantes ont été posées :

- Votre parti relèvera-t-il les allocations et les revenus les plus bas au-dessus du seuil de pauvreté européen afin que les gens ne soient pas contraints de vivre dans la pauvreté ?
- Votre parti est-il favorable à l'ancrage juridique du seuil de pauvreté européen ?
- Votre parti est-il favorable à la suppression du statut de cohabitant ?
- Si la différence entre les salaires et les allocations est augmentée, le ferez-vous en augmentant les salaires minimums ou en gelant les allocations minimums ?

Le deuxième débat a porté sur les questions suivantes :

- Votre parti est-il d'accord pour mettre en œuvre les réformes suivantes en matière d'allocations d'insertion :
 - pas d'exclusion de l'allocation d'insertion après 36 mois en cas d'évaluation positive par le service public de l'emploi ;
 - augmentation de la limite d'âge à 30 ans ;
 - suppression de la condition de diplôme d'enseignement secondaire pour les jeunes de moins de 21 ans ;
 - suspension du terme pendant les périodes de maladie reconnue et de grossesse ?
- Êtes-vous favorable à la limitation du chômage dans le temps ?
- Pour ceux qui ont répondu non, une question complémentaire a été posée : la suppression du statut cohabitant ne peut pas servir de moyen de négociation pour permettre un chômage limité dans le temps pendant les négociations gouvernementales. D'accord ou pas d'accord ?

Après avoir posé les questions, un débat a permis aux politiques d'expliquer leurs positions et de répondre aux points de vue des autres. Chaque débat a été conclu par un partenaire de BMIN (Koen Meesters, secrétaire national de la CSC pour le premier débat, Raf De Weerd, secrétaire fédéral de la FGVB pour le deuxième débat).

Rapport du débat

Le rapport complet du débat BMIN est disponible [ici](#).

Autres activités autour du thème du revenu :

- **Non-recours** : BAPN participe à l'étude sur le non-recours du revenu d'intégration sociale et des droits dérivés menée par la KUL/HIVA et l'UCL/Cirtes au nom du SPP IS. Dans cette étude, BAPN apporte une contribution concrète en sur la manière d'inclure et de faire émerger la perspective de l'utilisateur dans cette étude. BAPN a participé aux réunions du comité d'accompagnement les 27/2, 27/6 et 2/10. Le 10/9, BAPN a participé à l'atelier d'inspiration et de réflexion sur les bonnes pratiques au niveau local.
- **Budgets de référence** : Les chercheurs du CEBUD sont en train de revoir et d'actualiser les paniers de biens et de services utilisés pour déterminer les budgets de référence. Sur la base de ces paniers, les budgets de référence peuvent répondre à la question du revenu minimum dont une famille a besoin pour participer pleinement à la société. BAPN contribue à cette révision en se basant sur sa connaissance de ce qui est essentiel pour que les personnes puissent vivre dans la dignité. BAPN coordonne également les contributions des réseaux régionaux. BAPN a participé aux réunions organisées par CEBUD les 25/1, 14/3 et 15/4.
- **Statut cohabitant** : BAPN a été l'un des orateurs de l'événement partenaires de la plateforme « Stop au Statut Cohabitant ». Cet événement visait à donner un aperçu des problèmes liés au statut cohabitant et des possibilités de mettre fin à ce statut et aux inégalités et l'aggravation de la pauvreté qu'il entraîne. Dans sa présentation, BAPN a donné un aperçu des perspectives et des développements qui existent dans les différentes régions de Belgique.
- **PIIS** : Au cours du premier semestre, BAPN a contribué aux travaux de la plate-forme autour du PIIS coordonnée par SAAMO. Nous avons par exemple soutenu la carte blanche « [Behandel leefloners niet langer als paria's](#) » paru dans De Standaard le 13 mai.
- **Contribution à '50 jaar HIVA'** : A l'occasion de son 50ème anniversaire, HIVA, l'institut de recherche sur le travail et la société de la KUL, a organisé le 4 juin son congrès « Een halve eeuw onderzoek met impact ». BAPN était l'un des participants au [panel sur la pauvreté et l'intégration](#) et a axé son intervention sur la relation entre le revenu, la réduction de la pauvreté et l'emploi.
- **BMIN** : Début septembre, deux moments de consultation ont été organisés avec le réseau BMIN pour évaluer le congrès et discuter du suivi au niveau de la communication et de la politique.
- **Halte au chômage limité dans le temps** : BAPN a soutenu [la carte blanche](#) dans laquelle plusieurs organisations, sur la base de connaissances scientifiques et expérimentales, demandent que les allocations de chômage ne soient pas limitées dans le temps.

3. Endettement

En 2024, en collaboration avec les représentants régionaux des services de médiation de dettes le Steunpunt Mens en Samenleving en Flandre (SAM vzw), le Centre d’Appui aux Services de Médiation de dettes de la Région de Bruxelles-Capitale (CAMD) et l’Observatoire du Crédit et de l’Endettement en Wallonie (OCE), BAPN a commencé à mettre à jour la prise de position commune [Lutter contre le surendettement : pour un système digne et efficace](#). C’est ainsi que nous adaptons actuellement le chapitre sur le recouvrement à l’amiable à la nouvelle loi "Dettes du consommateur" adoptée en septembre 2023. La première version du nouveau chapitre sur le règlement collectif de dettes a également été rédigée.

Le 25/9, BAPN s’est associé au Centre d’Appui-Médiation de Dettes de Bruxelles pour déposer plainte avec constitution de partie civile à l’encontre de l’étude d’huissiers Modero Anvers du fait de pratiques illégales de recouvrement de dettes. Dans la présente affaire, le Centre d’Appui-Médiation de Dettes et le BAPN dénoncent les frais illégaux réclamés par Modero Anvers pour des impayés de la STIB et de De Lijn. Les plaignants estiment que les pratiques de l’étude Modero tombent sous le coup des articles 243 et 245 du Code pénal qui punissent les faits de concussion et de prises d’intérêt commis par un fonctionnaire dans l’exercice de ses fonctions. BAPN entend de cette manière dénoncer les abus flagrants et répétés de certaines études d’huissiers de justice constatés sur le terrain depuis plusieurs années, et dont il est avéré qu’elles exposent particulièrement les ménages précarisés. Une conférence de presse a été organisée le jour du dépôt de plainte afin de visibiliser l’action. Plus de détails sont à lire [dans cet article](#) sur le site de BAPN.

Deux semaines plus tard, BAPN et le Centre d’Appui-Médiation de Dettes organisaient une nouvelle sortie dans la presse afin de dénoncer le manque de transparence de la nouvelle grille tarifaire des frais d’huissier entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2024. Le communiqué pointait du doigt l’inadéquation entre les objectifs annoncés de la nouvelle tarification et les effets qui pourront bientôt être constatés auprès des consommateurs, et plus particulièrement des ménages précaires. De nombreux exemples illustrent la démonstration détaillée qui en a été faite dans le [communiqué de presse lisible ici](#) et dans [cet article](#) sur le site de BAPN.

Les deux actions ont suscité bon nombre de réactions tant de consommateurs que de bureaux de huissiers, courriers que BAPN s’est attaché à traiter au cas par cas afin d’orienter les personnes en situation de dettes vers les services de soutien adéquats d’une part, et de continuer à documenter les pratiques problématiques dans l’industrie de l’endettement d’autre part.

En collaboration avec OCE, CAMD et SAM vzw, BAPN a rédigé un [avis](#) à la demande de la Chambre sur la nouvelle plateforme numérique JustRestart, qui vise à améliorer la communication concernant le règlement collectif des dettes.

4. Aide médicale d’urgence / Personnes en séjour irrégulier

En 2023, BAPN a travaillé avec des personnes en séjour irrégulier pour élaborer des recommandations sur l’aide médicale urgente (AMU). A l’occasion des élections 2024, ces recommandations ont été incluses dans le Mémoire de Médecins du Monde, intitulé « [Un guide pour la simplification et l’harmonisation de l’aide médicale d’urgence](#) ». BAPN a activement participé à des rencontres avec des représentants

politiques et de l'administration autour de ce mémorandum : 20/2 avec Ecolo, 27/2 avec le Cabinet Lalieux, 7/3 avec Groen, le 9/4 avec le SPP IS, 24/4 avec N-VA, 15/5 avec les fédérations du CPAS (VVSG, UVCW, Brulocalis).

Le 29/1, BAPN a apporté son soutien à la tenue d'une journée de dialogue de l'association anversoise Filet Divers avec la cellule AMU du CPAS d'Anvers. Cette journée d'échange a permis de dresser un tableau de la situation des personnes sans-papiers et des obstacles qu'elles rencontrent pour faire valoir leur droit à l'AMU. En dialogue avec les travailleurs sociaux du CPAS, des solutions et des alternatives ont été recherchées pour améliorer l'accessibilité.

Le 24/4, BAPN a suivi le webinaire 'Undocumented Migrants', organisé par EAPN et animé par l'organisation européenne PICUM.

Le 16/11/2024, BAPN et la Brussels Platform Armoede ont organisé un atelier sur l'aide médicale urgente lors du congrès « Zorgeloos, voorbij de gezondheidskloof », organisé par De Maakbare Mens au Beursschouwburg à Bruxelles. Au cours de cet atelier, des personnes en séjour irrégulier ayant pris part au groupe de travail AMU de BAPN ont parlé des obstacles qu'elles rencontrent dans l'accès aux soins de santé de base. Les participants ont reçu [un résumé de la présentation](#) et ont eu la possibilité de s'inscrire et d'être informés d'une future publication sur l'AMU. Cette publication, que BAPN est en train de rédiger, paraîtra au début de l'année 2025.

En raison du succès du groupe de travail autour de l'AMU en 2023 et de la demande des sans-papiers de poursuivre la consultation entre les différentes régions, BAPN a décidé de poursuivre ce groupe de travail en étroite collaboration avec la Brussels Platform Armoede.

En 2024, 4 réunions étaient planifiées :

- Deux réunions ont eu lieu au cours du premier semestre 2024 (12/1 et 21/5).
- Une trentaine de personnes issues d'organisations flamandes, bruxelloises et wallonnes y participèrent. L'objectif de 2024 est principalement de consolider le groupe, de conclure des accords de travail et d'élaborer un agenda politique.
- Au cours du second semestre 2024, deux autres réunions ont eu lieu (5/9 et 12/12) afin d'identifier les priorités de l'agenda politique 2025.
- Chaque réunion du groupe de consultation est préparée en concertation avec des experts du vécu du groupe cible.

5. Inclusion numérique

Durant le premier semestre 2024, BAPN a assisté à la session d'information organisée le 1^{er} février par le SPF Economie à propos de la nouvelle « Offre Internet Sociale » et a relayé le contenu de la session auprès des réseaux régionaux.

Le 16/4, BAPN réunissait une délégation composée de cinq personnes représentant différents réseaux régionaux, parmi lesquels deux experts de vécu, afin d'assister à la table ronde organisée par Mme Petra De Sutter, Vice-Première ministre et Ministre de la Poste. La table ronde avait pour objectif de mettre en lumière le rôle que les bureaux de poste peuvent jouer dans la lutte contre la fracture numérique et d'évaluer le projet pilote de « Digihub » mis en place dans les bureaux de poste. Nous regrettons toutefois

que le temps investi par BAPN et les réseaux régionaux dans la préparation de cette concertation n'a pas pu porter ses fruits à partir du moment où le format de table ronde a été remplacé par une simple conférence sans possibilité de prise de parole par le public.

Le 23/04, BAPN est intervenu lors de la conférence-débat « L'inclusion financière à l'ère du numérique : tous embarqués ? » organisée par l'AB-REOC. Le compte-rendu de cette conférence peut être lu [ici](#).

BAPN soutient la campagne européenne Right to Offline, dont Lire et Ecrire est l'initiateur, et a cosigné la [lettre ouverte](#) dans laquelle des organisations de la société civile, des scientifiques et des acteurs concernés de toute l'Europe appellent les institutions européennes à garantir l'accès aux services essentiels, y compris hors ligne. A ce titre, BAPN a veillé à relayer l'initiative au sein de son réseau EAPN.

6. Sans-abrisme

En 2024, BAPN a lancé un nouveau comité de pilotage sur le sans-abrisme composé de personnes ayant une expérience du sans-abrisme et de représentants d'associations locales et de réseaux régionaux. Le 29 avril, ce groupe de pilotage s'est réuni pour la première fois afin d'examiner les textes de l'accord de coopération renouvelé sur le sans-abrisme et de formuler des propositions sur la manière dont nous pouvons remplir de manière participative le rôle confié à BAPN par cet accord.

En ce qui concerne l'adresse de référence, BAPN a participé et contribué aux consultations organisées les 6 mai et 20 juin par la Ministre de l'Intégration Sociale en charge de la Lutte contre la Pauvreté sur la nouvelle circulaire.

BAPN a participé aux groupes de discussion organisés le 31 mai dans le cadre du projet de recherche "Trahome". Cette recherche vise à mieux comprendre les trajectoires des personnes sans abri en se basant sur différentes méthodes de recherche.

Outre les activités liées au sans-abrisme pour la Présidence belge de l'UE, BAPN a également contribué à la création du groupe « experts by experience » dans le cadre de la « European Platform on Combatting Homelessness » (EPOCH). Ce nouveau groupe, composé d'une douzaine de personnes ayant une expérience du sans-abrisme à travers l'Europe, est coordonné par Feantsa et a pour mission d'informer les activités de la plate-forme EPOCH. BAPN a été invité par FEANTSA à la première réunion du 12 avril afin d'apporter son expertise sur la participation des personnes en situation de pauvreté.

BAPN a entamé une collaboration avec la KULeuven et collabore à deux mémoires de master d'étudiants en sciences sociales qui mèneront des recherches sur le terrain en 2025 sur les effets de la nouvelle circulaire sur l'adresse de référence.

BAPN a assuré un atelier avec des experts du vécu de l'association anversoise de lutte contre la pauvreté Betonne Jeugd lors de la célébration « 10 ans Housing First », organisée par le SPP IS le 20 septembre 2024.

7. Soutien et participation aux activités des réseaux régionaux

En 2024, BAPN a poursuivi ses efforts de collaboration et de concertation avec ses membres régionaux. Quelques exemples :

- Début juillet, une routine de réunions hebdomadaires a été mise en place avec les réseaux régionaux afin d’optimiser les contacts politiques post-électorales et les prises de positions.
- Le 26/6, BAPN assistait au lancement d’un groupe de travail politique et stratégique au sein de BPA. Avec cette participation, BAPN et BPA visaient à optimiser l’échange de bonnes pratiques et coordonner les prises de positions au niveau régional et fédéral.
- Le 17/9, deux membres de BAPN participèrent à la journée de concertation organisée par le Netwerk tegen Armoede dans le cadre de l’écriture de son futur plan pluriannuel. BAPN pris à charge la facilitation des réflexions de deux tables de travail.
- Les 26/9 et 5/12, BAPN intervint en soutien à un groupe de réflexion sur le statut des experts de vécu professionnels et bénévoles, initié par un porteur de vécu de l’asbl Vrienden van het Huizeke.
- Le 3/10, BAPN fut invité à intervenir dans un panel d’experts sur le thème de la « Syndicalisation et politisation du savoir expérientiel » lors du colloque *Au-delà des Beaux Discours* organisé par Le Forum – Bruxelles contre les inégalités. Une présentation de cette journée peut être consultée [ici](#) tandis que le programme est disponible [ici](#).
- Le 17/10, BAPN fut invité à animer un stand au cœur de la « Foire pour agir » organisée par le Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté. Le stand mettait en évidence plusieurs actions en rapport avec le thème « Le droit aux droits », dont le dépôt de plainte de BAPN contre le bureau de huissiers de justice Modero (cfr plus haut).
- Le 26/11, BAPN participa à la journée Forum du Netwerk tegen Armoede sur le thème du revenu minimum.

Volet 3 : Communication

Communiqués de presse

22.01.2024 – [Invitation : rencontre entre Karine Lalieux et délégation des personnes en situation de pauvreté](#)

12.04.2024 – Communiqué de presse : [La Hulpe sous la loupe des premier.e.s concerné.e.s](#)

13.06.2024 – Communiqué de presse : [100 personnes en pauvreté réclameront plus d’Europe sociale à la Rencontre européenne de personnes en situation de pauvreté](#)

25.09.24 – Communiqué de presse : [Deux associations déposent plainte contre la plus grosse étude d’huissiers de Belgique](#)

09.10.24 – Communiqué de presse : [Des tarifs d’huissier plus clairs et moins chers, vraiment ? De qui se moque-t-on ?](#) & [annexe](#) au communiqué

20.11.24 – Communiqué de presse : [La société civile saisit la Cour constitutionnelle pour une pension minimum plus inclusive](#)

Clippings

18.01.2024	'Waardige uitkeringen zijn net nodig om mensen aan de slag te krijgen' – Vrije Tribune in Knack (online)
18.01.2024	N'ayez pas peur d'allocations au-dessus du seuil de pauvreté – carte blanche parue dans Le Vif. (online)
08.02.2024	Risico op armoede in België gedaald, vooral bij kwetsbare groepen: "De beste cijfers in 20 jaar" © VRTnws (online et on air du journal)
09.04.2024	Les mères célibataires sont les plus exposées à la pauvreté et à l'exclusion sociale © Euronews (online et on air)
15.04.2024	Europese en Brusselse aanpak van armoede en dakloosheid © Bruzz (on air lors de l'émission Bruzz 24)
13.05.2024	Opinie: Behandel leefloners niet langer als paria's © De Standaard (online)
17.06.2024	"Je kan armoede niet oplossen als je niet weet wat het is" © De Standaard (papier et online)
25.09.24	Armoedeorganisaties dienen een klacht in tegen groot deurwaarderskantoor: "Ze duwen mensen verder in de armoede" © VRTnws (online et à la radio dans De Wereld Vandaag)
25.09.24	Klacht tegen Modero voor onwettelijke kosten bij MIVB-dossiers © Bruzz (online)
25.09.24	Strafklacht tegen grootste deurwaarderskantoor van het land: "Ze stoppen mensen in armoede in een schuldenspiraal" © Het Nieuwblad (online)
25.09.24	Recouvrement de dettes : l'étude d'huissier Modero visée par une plainte pour pratiques illégales © Le Soir (online)
25.09.24	Plainte contre la plus grosse étude d'huissiers pour frais illégaux : "C'est du vol !" © RTBF (online et on air lors du journal télévisé)
25.09.24	Deux associations portent plainte contre une étude d'huissier pour une surtaxe illégale de 25 euros sur les amendes Stib : « Ce n'est que la pointe de l'iceberg » © La Capitale (online)
25.09.24	Une plainte déposée pour surtaxation illégale dans les dossiers de recouvrement de la Stib © DHnet (online)
25.09.24	Deux associations déposent plainte contre Modero pour frais illégaux dans le recouvrement des amendes STIB © BX1 (online)
09.10.24	Armoedeorganisaties: "Nieuwe tarifiering deurwaarders heeft negatieve impact op consument" © Het Nieuwsblad (online)

09.10.24	Netwerk Armoedebestrijding: nieuwe tarifiering deurwaarders negatieve impact op consument © Belga (online)
09.10.24	Huissiers : un changement entré en vigueur en octobre déjà critiqué © Le Soir (online)
18.10.24	‘We moeten ons verzetten tegen een beperking van werkloosheidsuitkeringen in de tijd’ – Vrije Tribune in Knack (online)
17.10.24	Faire front contre la limitation dans le temps des allocations de chômage – Carte blanche dans Le Soir (online)
20.11.24	La société civile saisit la Cour constitutionnelle pour une pension minimum plus inclusive © Trends tendance (online)

Social Media

Entre janvier et juin 2024, BAPN a publié 42 posts sur sa [page Facebook](#) à propos de ses activités et messages-clés. Entre juillet et fin novembre 2024, BAPN a procédé à 34 posts supplémentaires.

Le 1^{er} avril, une [page LinkedIn](#) a également été créée au nom de BAPN - Belgian Anti-Poverty Network.

Temp; de travail du personnel BAPN

En 2024, l'équipe de BAPN était composée de : Caroline Van der Hoeven, Katty Creytens, Delphine De Riemaecker et Marleen Nuytemans. Le 1^{er} octobre 2024, Wouter Cox a rejoint l'équipe pour un contrat 4/5 à durée déterminée (01/10/2024-31/12/2024).

Tâches et utilisation du temps de travail (ETP) pour la période : janvier – décembre 2024

Caroline Van der Hoeven | coordinatrice

Coordination : 0,30

Politique fédérale de lutte contre la pauvreté : 0,20

Politique européenne de lutte contre la pauvreté : 0,20

Soutien aux réseaux régionaux : 0,20

Budget et administration : 0,10

TOTAL : 1,00

Katty Creytens | chargée de mission

Politique fédérale de lutte contre la pauvreté : 0,30

Politique européenne de lutte contre la pauvreté : 0,20

Participation : 0,20

Communication : 0,10

TOTAL : 0,80

Delphine De Riemaecker | chargée de mission et communication

Politique fédérale de lutte contre la pauvreté : 0,30

Participation : 0,20

Communication : 0,30

TOTAL : 0,80

Marleen Nuytemans | collaboratrice administrative

Rapportage : 0,05

Traduction : 0,20

Administration : 0,25

TOTAL : 0,50

Wouter Cox | Chargé de mission

Participation : 0,40

Politique fédérale de lutte contre la pauvreté : 0,20

Soutien au réseau : 0,20

TOTAL 0,80